

**17 JANVIER 2011**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON TENU À LA SALLE DU CONSEIL AU 504 RUE PRINCIPALE À SAINT-HENRI-DE-TAILLON, LE 17<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER 2011 À 19 HEURES SOUS LA PRÉSENCE DE M. ANDRÉ PARADIS, MAIRE.**

**SONT PRÉSENTS :**

PASCAL GILBERT	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 1
ÉRIC MORICE,	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 2
GERMAIN LEMAY	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 3
MARIO FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 4
LUC FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 5
DONALD PILOTE	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 6

Est également présente : Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Ouverture de la session par M. le Maire**

M. le maire constate le quorum et souhaite la bienvenue et la Bonne Année aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents.

**3976-01-2011**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

La secrétaire procède à la lecture de l'ordre du jour suivant :

- 1) Ouverture de la séance par monsieur le Maire
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès verbal du 22 novembre 2010.
- 4) Adoption du procès verbal du 6 décembre 2010.
- 5) Adoption des comptes du mois de décembre 2010.
- 6) Représentations – Individus et organismes inscrits.
- 7) Correspondances
- 8) Affaires nouvelles :
  - a) Adoption de la liste des incompressibles pour 2011.
  - b) Dérogation mineure, 754, Chemin sur le Lac, lot 3 549 422.
  - c) Entretien biannuel, génératrice d'urgence.
  - d) Carnaval 4 et 5 février 2011.
- 9) Affaires en cours
  - a) Mandat à la firme Girard et Tremblay, bassin d'assainissement des eaux.
  - b) Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
- 10) Varia
- 11) Période de questions des contribuables
- 12) Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay, APPUYÉ ET RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

**3977-01-2011****Adoption du procès-verbal du 22 novembre 2010**

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Pascal Gilbert,  
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2010.

ADOPTÉE

**3978-01-2011****Adoption du procès-verbal du 6 décembre 2010**

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin,  
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2010.

ADOPTÉE

**3979-01-2011****Adoption des comptes du mois de décembre 2010**

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote,  
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil approuve les comptes du mois de décembre 2010 ainsi que les factures 2011 tels que présentés, selon la liste suivante :

**Salaires**

	Employés	25 411.40 \$	
	Élus	2 600.61 \$	
			28 012.01 \$
Receveur général du Canada	<i>DAS fédérales</i>		4 193.41 \$
Min. du Revenu du Québec	<i>DAS provinciales</i>		9 047.04 \$
CSD	<i>syndicat décembre 2010</i>		516.00 \$
	<i>fond de pension décembre 2010</i>		
Caisse Pop. Taillon	<i>employés-(eur)</i>		1 951.70 \$
CARRA	<i>fond de pension maire - employeur</i>		161.25 \$
Revenu Québec	<i>ajustement RRQ 2009</i>		93.66 \$
Alimentation St-Henri	<i>cotisation, aliment, poste</i>		480.87 \$
Autocar Jeannois inc.	<i>féerie de Noël</i>		169.31 \$
Bell Mobilité	<i>cellulaire</i>		178.39 \$
Bell	<i>téléphone bâtisse</i>		205.23 \$
Bell	<i>téléphone eaux usées</i>		52.20 \$
Bourget Rachel	<i>frais de déplacement</i>		200.00 \$
Boutique Zone 28	<i>clés salle bellevue</i>		15.28 \$
Cain Lamarre Casgrain Wells	<i>services professionnels</i>		4 888.79 \$
Cegertec	<i>projet eau potable</i>		16 630.97 \$
Cegertec	<i>projet rue Ouellet Hotel-de-Ville</i>		18 187.93 \$
Constructo sé@o	<i>appel offre camion incendie</i>		56.44 \$
	<i>produit entretien biblio et centre</i>		
École Ste-Hélène	<i>internet</i>		205.71 \$
Éditions Yvon Blais	<i>mise à jour</i>		109.10 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>déneigement, patinoire, bris aqueduc</i>		14 816.25 \$
Entreprise Gérard Fortin	<i>projet rue Principale</i>		30 888.25 \$
Entreprises Rosario Martel	<i>Projet rue Ouellet</i>		359 085.54 \$

Fortin Carol	déplacement projet rue Ouellet	12.36 \$
Fortin Gervais	déplacement Projet rue Principale	28.08 \$
Hydro Québec	électricité bâtisses	2 207.49 \$
Jimmy Maltais fourrière	fourrière	50.00 \$
Garage Gaudreault	ford 2004	278.11 \$
Gercom construction	projet rue Principale	3 104.06 \$
Girard Tremblay Gilbert, arpenteurs	description chemin sur le lac	1 015.88 \$
Laboratoire biologie aménagement BSL	analyse eau	928.90 \$
Lachance Asphalte	projet rue Ouellet	89 669.96 \$
Lachance pièces d'auto	aqueduc , voirie, s-bellevue	172.13 \$
Lavery DeBilly	honoraires professionnels	3 237.67 \$
Les électriciens du Nord	lumière de rue	397.32 \$
Linda Dupéré	honoraires professionnels	693.27 \$
Marché Richelieu	repas budget	106.33 \$
Mégaburo	fournitures bureau	191.08 \$
Messagerie DMG	colis	10.16 \$
Ministre des finances	inscription qualification eau potable	204.00 \$
MM propane	garage	584.23 \$
MRC Lac-St-Jean	quote part	9 673.78 \$
Nutrinor	projet rue Principale	213.71 \$
Nutrinor	voirie, aqueduc, antigel	346.21 \$
Paul Pedneault Inc (Test-air)	projet rue Ouellet	6 603.19 \$
Petite caisse	poste, biblio	210.41 \$
Péto Canada	essence	744.00 \$
Plomberie Expert	projet rue Ouellet	468.56 \$
Potvin Bouchard	projet rue Principale	1 038.03 \$
Potvin Bouchard	s-bellevue, aqueduc	240.80 \$
Produits sanitaires Lépine	antigel, produits entretien	525.40 \$
Produits BCM Itée	voirie	151.40 \$
Produits BCM Itée	projet rue Principale	4 697.32 \$
Produits BCM Itée	projet eau potable	885.98 \$
Produits BCM Itée	projet rue Ouellet Hotel-de-Ville	3 604.23 \$
Produits BCM Itée	factures touchant 2009	6 517.41 \$
Puisatiers Delisle	projet rue Tremblay	25 061.40 \$
RBQ	licence conostructeur-propriétaire	948.37 \$
Signis	signalisation	437.68 \$
Signis	projet rue Tremblay	152.72 \$
Signalisation inter-lignes	projet rue Principale	857.85 \$
Simplex, location d'outils	projet rue Ouellet Hotel-de-Ville	42.63 \$
Simplex, location d'outils	projet rue Principale	46.28 \$
Tuvico	projet rue ouellet	917.13 \$
Ultramar	huile chauffage	903.00 \$
Variétés LCR inc	botte	108.35 \$
Ville d'Alma	test et recherche camion incendie	2 029.46 \$
	<b>Total</b>	<b>660 461.66 \$</b>

### Factures 2011

Bell Canada	téléphone batisses	139.52 \$
Bourget Rachel	cellulaire	60.00 \$
Centre administratif de la qualité professionnelle	renouvellement certificat	102.00 \$
Combeq	adhésion 2011	287.83 \$
CRSBP	contribution 2011	68.90 \$
Éditions juridiques FD	renouvellement 2011	73.50 \$
Entreprises G Fortin	déneigement épuration des eaux	91.14 \$
FCM	adhésion 2011	179.59 \$
Groupe Pagex	système d'alarme	1 566.70 \$
Groupe Ultima	assurances 2011	32 657.00 \$
Maison des batisseurs	archives	1 904.00 \$
Petite caisse	biblio	52.88 \$
petro Canada	essence	74.40 \$

*Total***40 382.46 \$**

ADOPTÉE

**Représentations individus et organismes inscrits**

Aucune représentation.

**Correspondances**

Aucune correspondance.

**3980-01-2011****Adoption des incompressibles 2011**

ATTENDU QUE les sommes incompressibles pour l'année 2011 sont : Hydro-Québec, Bell Canada, Bell Mobilité et MRC Lac-Saint-Jean-Est ;

PAR CONSÉQUENT,

IL est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,  
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le conseil autorise et approuve le paiement des incompressibles selon la liste ci haut mentionnée pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

ADOPTÉE

**3981-01-2011**

**Demande de dérogation mineure concernant le 754 Chemin sur le Lac, visant à réduire la superficie, la largeur et la profondeur requise pour un immeuble non desservi, vise également l'implantation d'une gloriette en cour avant sur un lot de coin et une remise implantée à 2,42 mètres du bâtiment principal.**

ATTENDU QUE l'application stricte du règlement de zonage 312 et de lotissement 313, porte un préjudice au propriétaire;

ATTENDU QUE le bâtiment principal construit a fait l'objet d'un permis émis par la municipalité portant le numéro 193 en 1992 et pour le bâtiment accessoire le numéro 573 en 1997;

ATTENDU QUE le propriétaire a agi de bonne foi en demandant systématiquement des permis pour la réalisation de travaux;

ATTENDU QUE la dérogation ne vise qu'à régulariser une situation qui perdure depuis de nombreuses années;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin,  
 APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

Qu'une dérogation mineure est accordée pour le 754, chemin sur le Lac, lot 3 549 422.

1. Afin de rendre le lot 3 549 422 conforme au règlement de lotissement, puisque le règlement présentement en vigueur exige une largeur minimale de cinquante mètres (50,00 m), une profondeur minimale de soixante quinze mètres (75,00 m) et une superficie de quatre mille mètres carrés (4000 m<sup>2</sup>) pour un lot à moins de trois cent mètres (300 m) d'un lac. La dérogation vise à accepter l'immeuble avec une superficie de 1 549,9 m<sup>2</sup>, avec une largeur de 38,06 mètres et 25,81 mètres et une profondeur de 30,48 mètres et 59,94 mètres. (voir certificat de localisation préparé par Girard et Tremblay arpenteur géomètre, dossier LT-6810, minute 9335, daté du 20 septembre 2010).
2. Autorise également la gloriette implantée en cours avant lorsque le règlement ne le permet pas et la remise (bâtiment accessoire) implantée à 2,42 mètres du bâtiment principal lorsque le règlement prévoit trois mètres (3 m).

QUE la présente dérogation est accordée conditionnellement à ce que le propriétaire obtienne un permis de la municipalité pour la construction au cours de l'été 2011, d'une installation septique conforme, et réalise lesdits travaux au plus tard le 31 août 2011.

ADOPTÉE

#### **3982-01-2011**

#### **Entretien biannuel, génératrice d'urgence au 451, Route 169**

ATTENDU QU'il y a lieu de faire la maintenance et la vérification de la génératrice d'urgence au Poste de suppression;

ATTENDU QU'une proposition a été déposée par le fournisseur de la génératrice « Les Entreprises MB inc. »;

ATTENDU la garantie de ladite génératrice;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote,  
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE le mandat est donné à « Les Entreprises MB inc. » pour l'entretien biannuel de la génératrice au coût de 480 \$ tel que la proposition datée du 5 janvier 2011.

ADOPTÉE

#### **3983-01-2011**

#### **Carnaval 4 et 5 février 2011**

ATTENDU QUE le Comité des Loisirs désire organisé un fin de semaine Carnaval les 4 et 5 février 2011;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote,  
APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

D'autoriser un budget de 4 925 \$ pour l'organisation du Carnaval les 4 et 5 février 2011.

ADOPTÉE

3984-01-2011

**Mandat à la Firme Girard et Tremblay, arpenteur géomètre – bassin d’assainissement des eaux**

ATTENDU QUE dans la requête du propriétaire des lots 4 066 887 et 4 066 888 contre la municipalité, il y a lieu selon la demande du procureur de la municipalité de faire réaliser une description technique;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Germain Lemay,  
APPUYÉ et RÉSOLU à l’UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE mandat soit donné à la Firme Girard et Tremblay, arpenteur géomètre pour réaliser une description technique des bassins d’assainissement des eaux de la Municipalité de Saint-Henri-de-Taillon.

ADOPTÉE

**Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

La directrice générale de la municipalité confirme que tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires

**Varia**

**Pancarte des orignaux sur le Route 169**

Le conseiller Germain Lemay demande à M. le Maire s’il y a des développements concernant la présence d’orignaux sur le Route 169, et l’installation de l’affiche mobile.

M. le maire informe les membres du conseil qu’une rencontre a eu lieu le 13 janvier auquel étaient présents des représentants du Ministère du Transport et des municipalités de Saint-Henri-de-Taillon et de Sainte-Monique.

Les municipalités ont demandé au Ministère du Transport de ne pas attendre qu’il y ait des accidents mortels avant d’agir ou réagir. Une réponse sera donnée aux municipalités au cours du prochain mois concernant la position du Ministère dans ce dossier.

**Tournoi Hockey**

Le conseiller Éric Morice donne l’information concernant le Tournoi Hockey qui se déroulera en même temps que les activités du Carnaval.

**Période de questions des contribuables**

Les personnes présentes formulent différentes questions dont notamment :

- Entretien Route 169 (hiver)
- Finaliste Geo Plein Air
- Demande d'ajout d'éclairage sur le tronçon de la piste cyclable reliant le village et la Marina
- Information sur le Pont de la piste cyclable à la Marina
- Taux de taxation 2011
- Calendrier des séances du Conseil non affiché sur le site Internet
- Implication de la MRC de Lac-St-Jean-Est sur le dossier Route 169
- Détour dans la côte de la rue Tremblay

**Certificat de crédits disponibles**

Je, soussignée, Rachel Bourget, certifie qu'il existe des crédits disponibles pour acquitter les dépenses autorisées aux articles 3979, 3980, 3982, 3983 et 3984 du présent procès-verbal.

---

Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière

**3985-01-2011**

**Levée de la séance**

A 20 h l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Mario Fortin de lever la séance.

---

André Paradis,  
Maire

---

Rachel Bourget,  
directrice générale et secrétaire-trésorière